NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4201798 - Massif forestier de Haguenau

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 15
6. GESTION DU SITE 16

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4201798

1.3 Appellation du site

Massif forestier de Haguenau

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

31/03/2007

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 29/02/2004
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/04/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022308370

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,84222°

Latitude : 48,81722°

2.2 Superficie totale

3111 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
67	Bas-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
67339	BETSCHDORF
67037	BIBLISHEIM
67110	DURRENBACH
67140	FORSTFELD
67180	HAGUENAU
67184	HATTEN
67231	KAUFFENHEIM
67264	LEUTENHEIM
67291	MERTZWILLER
67292	MIETESHEIM
67345	OBERHOFFEN-SUR-MODER
67418	ROUNTZENHEIM AUENHEIM
67449	SCHIRRHEIN
67458	SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER
67465	SESSENHEIM
67472	SOUFFLENHEIM

67487	SURBOURG
67511	WALBOURG

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		35,04 *(1,13 %)*		P	C	C	B	C
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		1,32 *(0,04 %)*		P	C	C	B	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		39,75 *(1,28 %)*		P	B	C	C	C
4030 *Landes sèches européennes*		106,14 *(3,41 %)*		P	B	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		13,74 *(0,44 %)*		P	C	C	C	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	17,27 *(0,55 %)*		P	C	C	B	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		16,23 *(0,52 %)*		P	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,8 *(0,03 %)*		P	C	C	C	C
6440 *Prairies alluviales inondables du Cnidion dubii*		0,44 *(0 %)*		P	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		289,89 *(9,31 %)*		P	B	C	B	B
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		2,22 *(0,07 %)*		P	C	C	B	C
91D0 *Tourbières boisées*	X	11,16 *(0,36 %)*		P	C	C	C	C

91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	364,78 *(11,71 %)*		P	B	C	B	B
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		284,65 *(9,14 %)*		P	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		26,98 *(0,87 %)*		P	C	C	B	C
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		538,7 *(17,3 %)*		P	B	C	B	B
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		225,18 *(7,23 %)*		P	B	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	*Vertigo angustior*	p	435	435	localities	R	G	C	C	C	C
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	435	435	localities	R	G	C	C	C	C
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	c			i	R	DD	D			
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p			i	R	DD	B	B	C	B
I	1060	*Lycaena dispar*	c			i	R	DD	D			
I	1061	*Phengaris nausithous (Bergsträsser, 1779)*	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	DD	C	B	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	r			i	R	DD	C	C	C	C
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	R	DD	C	C	C	C

A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	R	DD	C	C	A	C
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	C	DD	C	B	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	80	80	bfemales	P	DD	C	C	B	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	R	DD	C	B	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	R	DD	C	B	C	C
P	1381	*Dicranum viride*	p			i	R	DD	B	B	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	R	DD	C	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Triturus vulgaris*			i	P						X
A		*Bufo bufo*			i	C			X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana arvalis*			i	V	X		X		X	

A		*Rana agilis*			i	C						X
A		*Rana lessonae*			i	C	X					X
A		*Rana temporaria*			i	C		X	X		X	
B		*Buteo buteo*			i	C			X		X	
B		*Falco tinnunculus*			i	C			X		X	
B		*Falco subbuteo*			i	P			X		X	
B		*Accipiter gentilis*			i	P			X		X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Alcedo atthis*			i	P			X		X	
B		*Picus viridis*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos major*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos minor*			i	C			X		X	
B		*Hirundo rustica*			i	C			X		X	
B		*Delichon urbica*			i	C			X		X	
B		*Anthus pratensis*			i	C			X		X	
B		*Parus major*			i	C			X		X	
B		*Certhia familiaris*			i	C			X		X	
B		*Oriolus oriolus*			i	C			X		X	
B		*Motacilla alba*			i	C			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	C			X		X	
B		*Troglodytes troglodytes*			i	C			X		X	
B		*Erithacus rubecula*			i	C			X		X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*			i	C			X		X	

B		*Saxicola rubetra*			i	C			X		X	
B		*Saxicola torquata*			i	C			X		X	
B		*Locustella naevia*			i	P			X		X	
B		*Hippolais icterina*			i	P			X		X	
B		*Sylvia curruca*			i	C			X		X	
B		*Sylvia borin*			i	C			X		X	
B		*Sylvia atricapilla*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus sibilatrix*			i	P			X		X	
B		*Phylloscopus collybita*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus trochilus*			i	C			X		X	
B		*Regulus ignicapillus*			i	C			X		X	
B		*Ficedula hypoleuca*			i	C			X		X	
B		*Parus palustris*			i	C			X		X	
B		*Parus montanus*			i	C			X		X	
B		*Fringilla coelebs*			i	C			X		X	
B		*Emberiza citrinella*			i	C			X		X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis brandti*			i	P						X
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*			i	P			X		X	

M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
P		*Carex pseudocyperus*			i	C						X
P		*Cnidium dubium*			i	V						X
P		*Corynephorus canescens*			i	P						X
P		*Dianthus deltoides*			i	P						X
P		*Equisetum hyemale*			i	R						X
P		*Equisetum telmateia*			i	R						X
P		*Euphorbia palustris*			i	R						X
P		*Festuca duvalii*			i	P						X
P		*Festuca valesiaca*			i	P						X
P		*Gagea lutea*			i	R						X
P		*Gentiana pneumonanthe*			i	R						X
P		*Hottonia palustris*			i	C						X
P		*Hydrocotyle vulgaris*			i	P						X
P		*Iris sibirica*			i	V			X			
P		*Leucojum vernum*			i	C						X
P		*Osmunda regalis*			i	R						X
P		*Spergula morisonii*			i	P						X
P		*Thelypteris palustris*			i	R						X
P		*Trifolium striatum*			i	P						X
P		*Utricularia neglecta*			i	C						X
P		*Veronica longifolia*			i	V						X
P		*Veronica verna*			i	P						X

P		*Vicia lathyroides*			i	P						X
P		*Vulpia bromoides*			i	P						X
P		*Armeria maritima subsp. elongata*			i	P						X
R		*Anguis fragilis*			i	C			X		X	
R		*Lacerta agilis*			i	C	X		X		X	
R		*Lacerta vivipara*			i	P						X
R		*Coronella austriaca*			i	P	X		X		X	
R		*Natrix natrix*			i	C			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	14 %
N16 : Forêts caducifoliées	51 %
N19 : Forêts mixtes	16 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le massif forestier de Haguenau et ses lisières agricoles sont localisées en plaine d'Alsace à une altitude moyenne de 150 m.
Le relief est très peu accentué : constitué d'anciens chenaux de divagation des rivières et de cuvettes sédimentaires.
Le substrat est constitué d'allusions sableuses pliocènes des Vosges et de la Forêt Noire reposant elles-mêmes sur des marnes oligocènes imperméables.
Les dépôts de sable plus récents, quaternaire, forment les cônes de déjection des rivières qui traversent la plaine (Moder, Sauer,).
Localement, le substrat est recouvert de placages éoliens loessiques.

Le climat est humide (700-1800 mm de pluie/an), subatlantique. Les températures moyennes sont de 10°C.

La dimension du massif forestier (14 000 ha d'un seul tenant) est un élément important pour la qualité des milieux et la conservation des espèces.

Les nombreuses rivières qui traversent et jouxtent le massif, le substrat, souvent imperméable et en tout état de cause, varié, constituent deux autres caractéristiques écologiques prégnantes.

Vulnérabilité
: Outre les pressions foncières qui représentent un risque pour le massif de Haguenau en général, il faut citer les risques d'assainissement, les envahissements par des espèces pionnières non typiques, certaines modalités d'amélioration de la productivité.

La sylviculture de production, introduite après 1870, a banalisé une partie de la forêt en substituant des plantations résineuses aux peuplements spontanés. Le Tétras lyre, encore présent dans les années 50, a disparu. Les plans de gestion évoluent maintenant en intégrant les objectifs de conservation de la biodiversité ; leur application a été accélérée par les effets de la tempête de décembre 1999. Ils privilégient le respect des potentialités écologiques des diverses stations forestières, voire le rétablissement de leur pleine expression lorsqu'elles ont été ignorées par la sylviculture, le maintien de vieux arbres favorables aux chauves-souris et aux oiseaux, celui des zones humides nécessaires à la reproduction des batraciens.

Pour ce qui concerne la mousse, Dicranum viride, le site est entièrement inclus dans la forêt publique, propriété indivise de la commune de Haguenau et de l'Etat. Il bénéficie sur une partie réduite d'un statut de réserve biologique forestière.

Les milieux particuliers des espèces Vertigo angustior et Maculinae telius, se situent dans des espaces privés et ne bénéficient pas de statut de protection particulier. La condition indispensable au maintien de ces deux espèces est la conservation du régime

hydrologique. Qu'il s'agisse de Vertigo angustior ou de Maculinae telius, tout abaissement de la nappe ou modification des limites actuelles des champs d'expansion des crues serait défavorable.
De plus, ces deux espèces sont étroitement liées à des habitats dits oligotrophes : elles vivent au dépends d'espèces hôtes qui sont fortement concurrencées par d'autres espèces si les apports organiques, en phosphore et en nitrates, sont importants.

Pour ce qui concerne la préservation optimale de Maculinae telius, elle nécessite en outre :
- Le maintien d'un maillage suffisant de zones humides ;
- Une gestion attentive des prairies à grande Pimprenelle ;
- D'éviter l'enfrichement qui désavantagerait la fourmi qui accueille les chenilles par rapport à d'autres espèces ;
- Le maintien d'une gestion extensive à faibles apports d'amendements organiques.

La gestion actuelle de ces espaces, sous la forme d'une agriculture extensive, d'occupation des sols en prairies et pâturages, d'entretien très léger des parties les plus humides a créé les conditions favorables à la préservation de ces deux espèces.
Elle constituera les bonnes pratiques en la matière. Il en est de même des parcelles cultivées environnantes dont la fertilisation est en équilibre avec la présence de l'habitat de ces espèces.

Le maintien et la reconstitution des populations de Murin à oreilles échancrées à Haguenau sont tributaires du maintien de son gîte de reproduction, les combles de la mairie. Une convention de gestion entre le maire et le GEPMA apporte une bonne sécurité sur ce point.
Les territoires de chasse rapprochés qui sont proposés pour être intégrés au réseau natura2000, bien que de statut de propriété essentiellement privé, sont situés dans les zones naturelles des documents d'urbanisme. Ils ne devraient, de ce fait, pas connaître de transformation défavorable à l'espèce. Une gestion concertée, dans le cadre du document d'objectifs renforcera leur attractivité.
Situé dans un contexte urbain, propriété de privés, les pelouses à Armérie à feuilles allongées et #illet couché ainsi que des espèces protégées qu'elles abritent sont très vulnérables. L'affectation des sols prévue par le plan local d'urbanisme en cours d'élaboration, tient compte de la nécessité de protéger cette végétation et la municipalité est consciente des enjeux. Cependant, des solutions doivent être trouvées pour garantir la pérennité de cette station.

4.2 Qualité et importance

Le massif forestier de Haguenau est l'unique représentant français des forêts mixtes de type méridioeuropéen à résineux et feuillus naturels. La forêt indivise de Haguenau est la sixième forêt de France en superficie et reste préservée des grandes infrastructures. Elle croît sur des sols hydromorphes et présente une grande diversité de peuplements forestiers.

A cet ensemble forestier s'adjoint un ensemble de dunes sableuses continentales situées dans le terrain militaire d'Oberhoffen, présentant des complexes de pelouses psammophiles, des landes sèches et une végétation paratourbeuse.

Les rieds, où abondent les prairies à grande Sanguisorbe, inféodés aux nombreuses rivières vosgiennes qui traversent la plaine de part en part à la hauteur de Haguenau (Sauer, Moder, Brumbach, Bieberbach et Zinsel du Nord) par leur dimension et leur qualité (dynamique des rivières encore actives, bon état de conservation du milieu particulier de l'espèce Maculinae telius, populations de lépidoptères - en particulier de Maculinae telius - encore significatives) constituent un troisième centre d'intérêt. Ensemble les rieds occupent plus de 300 ha. A noter la présence de prairies hydromorphes qui abritent les dernières stations d'Iris de Sibérie.

Quelques roselières et cariçaies abritent encore le très rare mollusque Vertigo angustior (Mietesheim et Oberhoffen-sur-Moder).

Les extensions proposées en 2006 et 2007 ont pour effet de compléter le réseau pour quatre espèces insuffisamment représentées : la mousse Dicranum viride, qui trouve à Haguenau ses meilleures stations bas-rhinoises, le mollusque Vertigo angustior, le papillon Maculinea telius et le Murin à oreilles échancrées. Elles permettent par ailleurs d'intégrer au réseau une des seules stations française de pelouses sur sable à armérie à feuilles allongées et oeillet couché.

Ce site se superpose pour sa grande partie avec la Zone d'Intérêt Communautaires pour les Oiseaux (ZICO) de la forêt de Haguenau.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	A08	Fertilisation		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O
H	E01	Zones urbanisées, habitations		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	G04.01	Man#uvres militaires		O
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	I03.02	Pollution génétique (plantes)		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	K04.01	Compétition (flore)		I
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A05.01	Elevage		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	G04.01	Man#uvres militaires		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

Domaine communal	%
Domaine de l'état	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992. - DIREN Alsace.

DUPOUEY J.C., (1983). - Etude phytosociologique du Massif de Haguenau - I.N.R.A. / I.N.A.P.G.

Office national des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1997). - Propositions de sites éligibles au réseau NATURA 2000 de l'O.N.F. Alsace en forêt domaniale. - 6 p. + 7 annexes.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1997).- Restauration et conservation des habitats de la forêt de Haguenau. Programme LIFE.

M.N.H.N., (1993). - La faune de France - Inventaire des Vertébrés et principaux Invertébrés - Ed. Eclectis - 463 p.

Société Herpétologique de France, (1989). - Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France - D.N.P., M.N.H.N. - 189 p.

ROCAMORA G., (1994). - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France - L.P.O, Minist. de l'Environnement.

BILLARD R., (1997). - Les poissons d'eau douce des rivières de France - Les Encyclopédies du Naturaliste - Delachaux et Niestlé - 192 p.

Association Fédérative Régionale pour la protection de la Nature, (1982). - Réserve Naturelle Volontaire Agréée de Sessenheim.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Natura 2000, consultations mai - juin 1998. Sites proposés au titre de la seconde liste par l'Office National des Forêts. Analyse et avis sur les sites soumis à consultation.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1982).- Aménagement forestier de la forêt communale de Bteschdorf : 1980-2013.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1986).- Aménagement forestier de la forêt communale de Leutenheim : 1986-2009.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1981).- Aménagement forestier de la forêt domaniale de Koenigsbruck : 1978-2003.

OBERTI D., MAUPETIT B. (1999). - Le massif forestier de Haguenau, extensions proposées sur les camps militaires d'Oberhoffen et de Neubourg et le lit majeur de la Sauer à Woerth. - CAE, DIREN Alsace, 31p. + 5 cartes.

Office National des Forêts, Direction régionale Alsace (1998).- Projet Life Nature B4-3200 / 98/468; restauration et conservation des habitats de la forêt de Haguenau. Rapport final 2003.

ONF 2003 - Plan de gestion du SIC de la forêt indivise de Haguenau

ONF 2004 - Etude des milieux agricoles - Typologie et cartographie des habitats, propositions de gestion.

UNTEREINER, Alain (2005) - La directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats ainsi que la faune et la flore sauvage et le Dicrane vert en Alsace, 13 p. ONF - DIREN Alsace

Etude Rheinold Treiber (2006) - Etude relative au choix et la description de sites importants pour la conservation de 2 espèces d'importance communautaire : Maculinea teleius et Vertigo angustior. DIREN Alsace.

Etude CSA, 2005 - Base de données cartographique des stations de Maculinea teleius et Maculinea nausithous inventoriés dans la période 2002-2004, issues de la contribution à l'inventaire de 3 espèces menacées de papillons dans les zones humides (CSA 2002-2004)

BARATAUD M. et Al, 2000 - Sites Natura 2000. Définition des aires d'études pour une cartographie des habitats de chasse à chiroptères.

Richard B#UF, 2003 - Dossier de la Société Botanique des pelouses sur la zone artisanale de Haguenau.

GEPMA (en prép.) - Plan de restauration régional des chiroptères 2007-2011.

ODONAT (Coord.), 2003 - Les listes rouges de la nature menacée en Alsace. Collection conservation, Strasbourg, 479 p.

ROUE S.Y. et BARATAUD M. (coord. SFEPM), 1999 - Habitats et activités de chasse des chiroptères menacés en Europe synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, n° spécial, 2 : 136 p.

Raphaël SANE, automne 2006 - Définition de sites significatifs pour la préservation du crapaud sonneur à ventre jaune et de quatre espèces de chauves-souris en Alsace. 73 p. Diren Alsace.

Société Botanique d'Alsace, s.d. Données diverses sur la flore d'Alsace. Base de données Brunfels, Société Botanique d'Alsace (Sophie 0333).

Rheinold TREIBER 2006 - Définition de sites significatifs pour la préservation de pelouses xérophiles d'importance communautaire en Alsace. 29 p.

ECOLOR, 1995.- Zones humides remarquables du Bas-Rhin ; vallée de Marienthal

PLU de Haguenau, en cours d'élaboration

TINGUY H., 2002 - Notules bryologiques - Bryophytes peu signalées ou nouvelles pour les Vosges et l'Alsace. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar 64 : 82-86.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
37	Réserve naturelle volontaire	1 %
21	Forêt domaniale	11 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	14 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Pelouses du Weirumshof		1%
23	Réserve Biologique Domaniale Dirigée de Forstfeld		1%
37	Réserve Naturelle Volontaire Agréée de Sessenheim		1%
21	Forêts domaniales de Koenigsbruck et indivise de Haguenau		11%
22	Forêts communales de Haguenau, de Leutenheim, de Betschdorf		14%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Le site de Haguenau comprend également d'importantes surfaces d'Aulnaie marécageuse (Alnion glutinosae) non retenue par la directive Habitat mais de très grand intérêt patrimonial (habitat d'espèce pour de nombreux amphibiens).
La place de la hêtraie à Luzule (Luzulo-Fagetum, habitat de la directive n°9110) a été volontairement restreinte car la plupart des peuplements ne montrent pas l'aspect caractéristique de l'association (plantations diverses).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté d#Agglomération et Ville de Haguenau

Adresse : 1 place Charles de Gaulle BP 10249 67504 HAGUENAU CEDEX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/156_ZSC_Hag_DOCOB[1].pdf
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/156_ZSC_Hag_Annexes_techniques[1].pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

La forêt indivise de Haguenau bénéficie d'une gestion durable et multifonctionnelle en vertu d'un plan d'aménagement forestier récent (1993) qui intègre la protection des espèces et des habitats. Cet aménagement définit des interventions et des objectifs prévus pour toutes les unités de peuplements. Il délimite aussi une série d'intérêt écologique particulier sur les sites les plus remarquables.

Un programme LIFE, présenté par l'ONF et la ville d'Haguenau, a été approuvé en 1998

La prairie hydromorphe de Sessenheim, l'une des dernières stations d'Alsace à Iris sibirica L., est traitée en fauche tardive.

La forêt domaniale de Koenigsbruck est affectée principalement à la production de bois d'oeuvre résineux et feuillu et, secondairement, à l'exercice de la chasse et à l'accueil du public. Elle forme une série unique traitée en futaie régulière de Pin sylvestre, de Chêne et de Hêtre.